



Ville de LORRAINE

## FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION DÉMANTÈLEMENT D'ANTENNE

CETTE SUBVENTION NE S'APPLIQUE PAS AUX ANTENNES SATELLITES (« SOUCOUPES ») DE BELL, DE VIDÉOTRON OU DE TOUT AUTRE FOURNISSEUR.

### IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE

NOM \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE \_\_\_\_\_

COURRIEL \_\_\_\_\_

### EMPLACEMENT DE L'IMMEUBLE VISÉ PAR LES TRAVAUX (SI DIFFÉRENT SEULEMENT)

ADRESSE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_

### LIEU OÙ EST SITUÉE L'ANTENNE

- COUR AVANT
- COUR LATÉRALE GAUCHE
- COUR LATÉRALE DROITE
- COUR ARRIÈRE

### ATTESTATION DU PROPRIÉTAIRE

JE CERTIFIE QUE LES RENSEIGNEMENTS DONNÉS CI-DESSUS  
SONT VRAIS ET COMPLETS :

SIGNATURE \_\_\_\_\_

DATE \_\_\_\_\_

EN TRANSMETTANT VOTRE DEMANDE, VOUS ATTESTEZ QUE L'INFORMATION ET  
LES DOCUMENTS FOURNIS SONT EXACTS, VRAIS ET COMPLETS.

Ce document est un résumé du règlement adopté par le conseil municipal.  
En cas de disparité entre celui-ci et le règlement officiel, le dernier prévaut.

### 1. CONDITIONS DE REMBOURSEMENT

LA SUBVENTION MAXIMALE ACCORDÉE  
EST DE 100 \$.

LA SUBVENTION SERA OCTROYÉE AUX  
CONDITIONS SUIVANTES :

Le demandeur est propriétaire d'une  
habitation résidentielle sur le territoire  
de la ville de Lorraine.

La demande de subvention doit être  
présentée avant le début des travaux.

Une (1) seule subvention par propriété  
peut être demandée à la Ville.

Permettre qu'un représentant de la Ville  
de Lorraine vérifie sur place la présence  
de l'antenne avant le début des travaux  
ainsi que l'achèvement des travaux.

Avoir terminé les travaux au plus tard  
le 31 décembre de l'année au cours  
de laquelle ils ont débuté.

Le programme de subventions dispose  
d'une somme annuelle maximale. Nulle  
demande de subvention ne sera accordée  
au-delà de ce plafond.

### 2. DOCUMENT À FOURNIR LORS DU DÉPÔT INITIAL DE LA DEMANDE

Une preuve de résidence valide  
du demandeur.

### 3. DOCUMENT À FOURNIR APRÈS LA RÉALISATION DES TRAVAUX

Une copie de la facture, conforme  
à l'originale, montrant le coût,  
la description et la date de réalisation  
des travaux.

### 4. DÉPÔT DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

La demande de subvention et les  
documents demandés doivent être  
transmis par courriel, par la poste ou en  
personne aux coordonnées suivantes :

urbanisme@ville.lorraine.qc.ca

### Service de l'urbanisme et de l'environnement

33, boulevard De Gaulle  
Lorraine (Québec) J6Z 3W9